

4/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

L'an deux mille treize et le 28mars à 18 heures 15

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Madame Christiane SOUBIROU, Maire

Présents : LAVAUR. ASNAR. ANDRAL. PERRIDON.GARROUTY. MALBEC. CORREIA. MITAINE.

Absents : JOUVES.MAURILLON..RAYNAL.MAZIERES

Procuration : SAMTMANN

Secrétaire de séance : MALBEC

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2013 dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 643 458.16 €

RECETTES : 643 458.16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 286 381.56€

RECETTES : 286 381.56€

6 programmes d'investissement sont prévus au Budget :

- 102 Mairie :	114 000€
- 105 Eclairage Public :	2500€
- 107 Aire de Loisirs :	5000€
- 117 Atelier Municipal :	3154.24€
- 120 Aménagement Espace Public au Bournaguet :	4000€
- 121 Restauration Petit Patrimoine Communal :	7 500€

POUR: 10

TAUX D'IMPOSITION 2013

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition à appliquer à chacune des trois taxes directes locales pour l'année 2013.

- Décide de voter les taux suivants portés au cadre II de l'état 1259 intitulé « état de

notification des taux d'imposition de 2013 de la taxe d'habitation et des taxes foncières à savoir :

..... **Taux votés**
Bas
es d'imposition..... **Produit des taxes directes**

.....
..... **Prévisionnelles 2013**..... **attendu pour 2013**

TAXE HABITATION :	11.37 %	710 100	80 738€
FONCIER BATI 276€	24,65 %	406 800	100
FONCIER NON BATI 386€	201,37 %	13 600	27

.....
..... **Produit fiscal attendu** **208 400€**

POUR: 10

